

Tableau de synthèse

VOUS SOUHAITEZ FORMER ET RECRUTER UN ENCADRANT POUR VOS GROUPES LOISIRS OU COMPETITION ?

CHOISISSEZ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE*

*critères au 1er mars 2025 (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » + décrets d'application en vigueur + SMIC et SMC G1 CCNS en vigueur pour +21 ans)

LES EMPLOYEURS
LE PUBLIC

Associations (**ligues, comités, clubs**, GE), Sociétés Anonymes Sportives...

Les jeunes de **16 à 29 ans** révolus

CDD ou CDI de 35H avec une période d'apprentissage

LA DUREE DES
CONTRATS

La **durée du contrat (période) d'apprentissage dépend du Titre préparé / 25% du temps doit être consacré à la formation en centre**.
L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante. Ce maître d'apprentissage peut être de salarié de l'entreprise, voire être l'employeur bénévole lui-même.

LES
REMUNERATIONS

Salaire mensuel Apprenti								
	16-17 ans		18-20 ans		21-25 ans		26-29 ans	
	Base de calcul	Montant*	Base de calcul	Montant*	Base de calcul***	Montant*	Base de calcul***	Montant**
Année 1	27% SMC	489,35 €	43% SMC	779,34 €	53% SMC	960,58 €	100% SMC	1 812,42 €
Année 2	39% SMC	706,84 €	51% SMC	924,33 €	61% SMC	1 105,58 €	100% SMC	1 812,42 €

1 – Une **aide unique versée par France Compétences à partir du 01/03/2025** pour l'embauche d'un apprenti :

préparant un diplôme ou une certification de niveau 4 ou niveau 5 (BPJEPS Educateur sportif APT, TFP Educateur ou Entraîneur de HB) :

- o Pour la première année :
 - **âgé de 16 à 29 ans de 5000 €**

LES AIDES

2 – Une **aide complémentaire de l'Agence Nationale du Sport (ANS)** mobilisable jusqu'à 6.000 € selon les critères de la DRAJES locale

3 – Une **exonération de cotisations salariales, CSG, et CRDS** pour les apprentis avec un salaire de moins de 50% du SMC ; imposition de cotisations salariales sur la part de salaire qui dépasse 50% du SMIC et exonération des cotisations patronales si salaire inf. à 1,6 SMIC

4 – Une **aide à la fonction de maître d'apprentissage** de 100 € / mois pendant 10 mois

5 – Une **prise en charge intégrale des coûts pédagogiques et une partie des frais annexes** (hébergement, restauration) pour le temps en centre de formation selon le barème de l'OPCO de la Branche Sport (AFDAS) en vigueur

6 – Une **aide à la prise en charge du permis de conduire** (pour les + de 18 ans) à hauteur de 500 euros

7 – Une **aide au premier équipement professionnel** de 500 euros maximum (via le CFA)

LES COÛTS
EMPLOYEUR

Le **coût annuel restant Employeur** d'un contrat d'apprentissage pour :

- Le **TFP d'Éducateur de Handball sur 14 mois** (sans l'aide complémentaire possible ANS) :

TFP Educateur HB N4 14 mois	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-29 ans
Coût employeur avec aide unique sur 12 mois (année 1)	837,83 €	4 297,29 €	6 526,99 €	16 749,04 €
Coût employeur sur 2 mois (année 2)	1 405,40 €	1 837,84 €	2 211,15 €	3 624,84 €
Coût restant avec aide unique sur 14 mois	2 243,24 €	6 135,12 €	8 738,14 €	20 373,88 €

- Le **TFP d'Entraîneur de Handball sur 16 mois** (sans l'aide complémentaire possible ANS) :

TFP Educateur HB N5 16 mois	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26-29 ans
Coût employeur avec aide unique sur 12 mois (année 1)	837,83 €	4 297,29 €	6 526,99 €	16 749,04 €
Coût employeur sur 4 mois (année 2)	2 810,81 €	3 675,67 €	4 422,30 €	7 249,68 €
Coût restant avec aide unique sur 16 mois	3 648,64 €	7 972,96 €	10 949,30 €	23 998,72 €

DEPOT DE LA
DEMANDE

PLUS
D'INFORMATIONS

Auprès de l'OPCO de la Branche Sport, l'AFDAS

https://www.afdas.com/images/cerfa_12576_02_demande-de-prise-en-charge-ss-stagiaire-formation-prof-non-remunere.pdf

Sur la **création d'un contrat**, voir guide méthodologique « Contrat d'apprentissage » IFFE

Sur l'**aide complémentaire ANS**, voir note d'orientation « ANS : Emploi-apprentissage » 2025

Sur l'**apprentissage** : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/effectuer-votre-demande-de-prise-en-charge-via-votre-espace-adherent-mya.html>

CONTACT : cfa.info@ffhandball.net